

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 15 décembre 2020

Date de la convocation : 08/12/2020
Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

Mme Claudine PERROT-BERTON, 1^{ère} Vice-présidente
M. Frédéric BELMONTE, M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, M. Guy MARTINET, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, Mme Dominique ROUX, M. Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND, Mme Blandine VIDOR, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : M. Thierry KOVACS à Mme Claudine PERROT-BERTON, Mme Annie DUTRON à M. Patrick CURTAUD, M. Denis PEILLOT à M. Christophe BOUVIER, M. Jean-Paul PHILY à M. Martine FAÏTA.

Absents excusés : M. Malik MAOUCHE, M. Guy MARTINET.

Secrétaire de séance : M. Christian JANIN.

OBJET : **ADMINISTRATION GENERALE** : Subvention exceptionnelle à l'association Contrasts pour l'organisation de représentations d'Opéra à destination des scolaires

Rapporteur : Claudine PERROT-BERTON

NOTE DE SYNTHÈSE

L'association Contrasts dont le siège est basé à Vilette-de-Vienne organise depuis plusieurs années des représentations d'Opéra en particulier à destination des scolaires.

En avril 2021, l'association prévoit d'organiser à la salle du Manège des représentations des Noces de Figaro de Mozart. Sur les plus de 3 000 enfants attendus, 1 582 élèves et 106 accompagnateurs proviennent des communes de Vienne Condrieu Agglomération.

En raison de la crise sanitaire et de la nécessité de respecter les distanciations sociales, l'association est contrainte d'organiser une représentation supplémentaire. Cela engendre un coût supplémentaire pour l'association qui n'a pas été prévu dans son budget prévisionnel.

Vienne Condrieu Agglomération est sollicitée par l'association pour un soutien exceptionnel.

Compte tenu du nombre important de spectateurs provenant des écoles de Vienne Condrieu Agglomération, il est proposé que cette participation prenne la forme d'une subvention exceptionnelle à l'association. Elle est inscrite dans la décision modificative n°3 du budget 2020.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis du bureau communautaire,

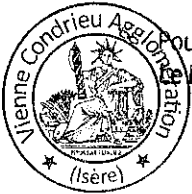
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE le soutien à l'association Contrasts et décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 3 000 € pour l'organisation des représentations de l'Opéra Les Noces de Figaro.

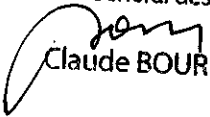
AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 15 décembre 2020
Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le 18 DEC. 2020
et a été publiée le 18 DEC. 2020

Pour extrait certifié conforme
Pour le Président,
La 1^{ère} Vice-présidente,



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services


Claude BOUR



Claudine PERROTT-BERTON